



## Communiqué de presse

Jeudi 18 novembre 2021

Camille LEDEMENEY  
Direction Communication  
camille.ledemeney@lecotentin.fr  
02.50.79.16.35 / 06.82.26.20.92

# UN NOUVEAU VISAGE POUR INTECHMER : VITRINE DE L'ENSEIGNEMENT MARITIME

Jeudi 18 novembre, David MARGUERITTE, Président de l'Agglomération du Cotentin et V-P à la Région, accompagné de Nicole BELLIOU-DELACOUR, V-P en charge de l'Enseignement Supérieur, a dévoilé les plans du futur site d'Intechmer ainsi que les grands jalons du calendrier de travaux, en présence du directeur de l'établissement, Pascal BAILLY du BOIS.

Installé depuis 1981 à Cherbourg, Intechmer, rattaché au CNAM, est une « pépite nationale » pour les enseignements supérieurs post-bac en sciences et techniques de la mer. 1<sup>er</sup> établissement d'enseignement supérieur à avoir ouvert dans le Cotentin, la qualité de ses enseignements est reconnue bien au-delà des frontières de la Normandie. L'établissement qui a d'ailleurs soufflé récemment ses 40 bougies, forme les

futurs techniciens de la mer à travers les formations d'océanographe, de cadre technique en production et valorisation des ressources marines ou encore en génie de l'environnement marin. Depuis son ouverture en 1981, 1 500 étudiants ont franchi les portes de cet institut et exercent aujourd'hui dans différents domaines en lien avec la mer et sur tous les continents.

*« Le projet de territoire du Cotentin dévoilé dernièrement aux élus fixe le cap de notre action pour les 10 années à venir. Parmi les grandes ambitions que nous portons pour notre territoire, l'identité maritime du Cotentin apparaît comme un des éléments transversal de l'action que va porter notre Agglomération. Le déploiement de cette stratégie maritime dont nous lèverons prochainement les contours, justifie pleinement les investissements qui sont réalisés pour réhabiliter complètement le bâtiment d'Intechmer, aux côtés d'autres financeurs comme la Région et le Département. Cette rénovation s'inscrit également dans la volonté du Cotentin de développer son pôle d'enseignement supérieur et de formation continue », déclare le Président David MARGUERITTE.*

Pour rappel, depuis 2018, l'Agglomération du Cotentin s'est pleinement saisie de la compétence Enseignement Supérieur, avec l'élaboration d'un Schéma Local de l'Enseignement Supérieur et de la

Recherche. C'est dans ce schéma que Le Cotentin a affiché plusieurs ambitions, « *Nous souhaitons d'une part consolider le rôle qui est le nôtre comme quatrième pôle de formation de Normandie. En confortant la place d'un tel établissement, le Cotentin souhaite répondre à des enjeux d'avenir. Ces locaux optimisés et modernisés devront assoir Intechmer comme un pôle de formation d'excellence qui pourra favoriser l'émergence de nouvelles filières professionnelles innovantes. Ce projet de rénovation d'Intechmer est particulièrement représentatif de notre action, dans la mesure où il concerne le seul bâtiment d'Enseignement Supérieur dont nous avons la maîtrise d'ouvrage* », précise David MARGUERITTE.

« *Ce projet s'inscrit sur le long terme pour conforter la place de la recherche, dans le Cotentin,* ajoute Nicole BELLIOU DELACOUR. *L'Agglomération fonde par ailleurs de grandes ambitions sur l'augmentation du nombre d'étudiants, qu'il s'agisse de formation initiale ou de formation continue et notamment avec le Cnam Intechmer* ».

### **La rénovation d'Intechmer**

C'est le cabinet d'Architectes TITAN de Nantes, qui a été retenu pour concevoir le nouveau visage d'Intechmer.

Le projet de rénovation vise une profonde remise aux normes des bâtiments tout en apportant une réponse aux besoins du CNAM INTECHMER en termes de surface, tant pour l'enseignement que pour la recherche. L'établissement voit en effet le nombre de ses étudiants augmenter (environ 120 par an). Aujourd'hui, ses locaux ne sont plus en capacité de répondre à la demande et la vétusté des bâtiments est un frein à l'attractivité de l'équipement.

« *Le parti pris a été de garder le bâtiment existant plutôt que de le détruire et de reconstruire sur ses bases,* précise David MARGUERITTE. *L'avantage de ce choix, en plus de ne pas dénaturer l'œuvre architecturale de Jacques ROUGERIE et d'être plus économique et écologique, est de permettre aux étudiants de pouvoir continuer à suivre les cours sans avoir à changer d'endroit* ».

### **Des bâtiments repensés**

Ce projet de rénovation prévoit d'augmenter de façon conséquente la superficie de l'établissement où actuellement 2 668m<sup>2</sup> sont exploités. A terme, 3 900m<sup>2</sup> seront à disposition des étudiants et des enseignants. Avec ce nouveau visage, les 3 bâtiments existants et leurs fonctionnalités seront repensés en harmonie avec la nouvelle construction.

Ainsi, Intechmer présentera 4 formes différentes, 4 fonctions, 4 approches:

- Une forme iconique et organique avec la réhabilitation de la halle expérimentale accueillant le pôle aquaculture ;
- Un aspect translucide pour la serre expérimentale qui profite du volume de l'ancien amphithéâtre parfaitement exposé ;
- Une rénovation légère et économique pour les bâtiments de stockage et de remisage déjà propices à ces usages ;
- Une architecture épurée, fine et fonctionnelle pour le bâtiment neuf d'enseignement qui apportera une réponse aboutie aux problématiques actuelles de place, d'acoustique, de modularité, et de confort.

### **Zoom sur le nouveau bâtiment**

Le nouveau bâtiment, rectangulaire, aura une circulation centrale large et efficace. Depuis l'entrée située au cœur du bâtiment, le hall traversant desservira d'un côté les salles

d'enseignement et de TP et de l'autre côté, le pôle administratif et enseignant. Directement accessibles depuis ce hall, l'amphithéâtre et les sanitaires pourront être utilisés en dehors des heures d'ouverture de l'école.

Mutualisables avec le hall, l'espace coworking et la cafétéria peuvent former un seul lieu ouvert ou, à l'inverse, se fermer pour délimiter trois espaces distincts. La bibliothèque fait également partie de ce pôle tout en conservant sa tranquillité et sa sécurité. Ce plan efficace et modulable apportera un maximum de flexibilité et offrira de nombreuses possibilités d'usages.

### **Le calendrier :**

- Obtention du permis fin 2022 et lancement de la consultation des entreprises ;
- Démarrage des travaux fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2023 ;
- Pose de la première pierre du bâtiment neuf été 2023 ;
- Déménagement dans le bâtiment neuf à prévoir à l'été 2024 pour commencer les travaux dans les anciens bâtiments ;
- Fin des travaux prévue à l'été 2025 pour une rentrée dans des locaux rénovés en septembre.

### **Budget de la rénovation :**

- Agglomération du Cotentin : 5,4M € HT
- Département de la Manche : 1,9M € HT
- Région Normandie : 2,8M € HT.